

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE
CNW, code 01

Le ministre délégué au Tourisme appuie les efforts de la Mauricie

Trois-Rivières, le 1^{er} novembre 2012 – Le ministre délégué au Tourisme et ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, M. Pascal Bérubé, a annoncé aujourd'hui l'appui du gouvernement du Québec à la Mauricie dans ses démarches pour intégrer la série Nationwide au Grand-Prix de Trois-Rivières.

« L'ajout d'une course de la série Nationwide de Nascar à l'événement contribuerait grandement au rayonnement international de Trois-Rivières, de la Mauricie et de tout le Québec et nous sommes fiers de pouvoir appuyer le travail des acteurs régionaux », a affirmé le ministre délégué en présence du directeur général du Grand Prix de Trois-Rivières, monsieur Dominic Fugère. « La diffusion et la couverture médiatique de la série Nationwide sont immenses, notamment chez nos voisins américains, et c'est toute la région qui en bénéficierait », a ajouté monsieur Bérubé.

De plus, le ministre a souligné l'expertise technique et logistique développée par le promoteur de même que l'importance de rentabiliser les infrastructures déjà en place pour réaliser des économies d'échelle. Très couru depuis 1967, le Grand-Prix de Trois-Rivières est un des événements les plus populaires en Mauricie. Selon les données du promoteur, l'achalandage représente plus de 200 000 entrées/visites dont 40% sont effectués par des visiteurs.

Ainsi, dans le but de permettre à la région d'accueillir cet événement d'envergure, le gouvernement du Québec est tout à fait disposé à appuyer M. Fugère pour l'ensemble de l'événement, soit la tenue du Grand Prix de Trois-Rivières, pour lequel 250 000 dollars sont déjà octroyés, et la course Nascar de la série Nationwide.

Le tourisme est un excellent moteur de développement économique dans toutes les régions du Québec. Par des actions concrètes telles que le financement de festivals et d'événements, le gouvernement du Québec soutient les initiatives qui contribuent à l'essor de l'industrie touristique dans une perspective de prospérité économique et de développement durable.

- 30 -

Source :

Valérie Noël-Létourneau
Attachée de presse
Cabinet du ministre délégué au
Tourisme
418 528-8063